

Le féminisme dans les Grisons

Autor(en): **B.L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **8 (1920)**

Heft 87

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-255784>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

très dur. « Pour un des meilleurs actes de ma vie, disait-il ensuite, j'ai été exclu de la meilleure association religieuse du monde. » Il continua cependant à assister aux réunions religieuses des Quakers, mais devenant de plus en plus large et tolérant, et dès longtemps avant sa mort, il avait perdu toute trace de bigoterie et croyait à la complète liberté personnelle, intellectuelle et spirituelle.

(A suivre.)

E. Gd.

Le féminisme dans les Grisons

Pendant longtemps — trop longtemps peut-être, nous avons considéré ce canton comme une *terra incognita* pour nos idées. Nous savions, il est vrai, qu'au point de vue ecclésiastique, il était plus avancé que nous, puisqu'il avait admis, non, seulement l'électorat féminin dans l'Eglise, mais encore l'éligibilité des femmes aux Conseils de paroisse (deux femmes font déjà partie de celui de Samaden) et promis aux paroisses que, si elles désiraient nommer un pasteur féminin, le Synode examinerait leur requête, au lieu de la refuser immédiatement par principe, comme cela risquerait très fort d'être le cas ailleurs ! Mais il s'agissait là d'un domaine très spécial, de droits somme toute restreints, et l'idée du suffrage intégral pour la femme, avec tout ce qu'il comporte, ne nous semblait pas près de trouver beaucoup d'écho. Nous nous trompions — heureusement ! preuve en est la lettre suivante dont nous avons dû retarder l'insertion, faute de place :

« Une chose extraordinaire, semble-t-il, s'est passée dans le canton des Grisons, qui, croit-on, dort encore le rêve d'or des anciennes traditions ; qui est, pour beaucoup, le pays de montagnes au soleil méridional, où une vieille race conserve tenacement une vieille langue.

Au contraire, l'émigration a fait depuis longtemps des Grisons un pays ouvert où soufflent les vents contradictoires. Aujourd'hui, ce qui est au dehors une tempête, a soulevé chez nous assez de poussière pour faire lever les femmes.

Les jeunes filles grisonnes se sont réunies, en automne, à Rothenbrunnen. L'idée de cette réunion a été lancée par quelques pionnières, étonnées elles-mêmes de leur audace, car elles ignoraient absolument quel accueil leur serait fait. Eh bien ! on a critiqué naturellement, on a crié au bolchévisme comme on a reproché aux initiatrices de faire œuvre de parti bourgeois et de vouloir exclure de leur réunion les paysannes et les ouvrières. Mais les jeunes filles sont venues de toutes parts. A côté de quelques curieuses et de celles qui « faisaient comme les autres », il y avait une immense majorité de jeunes filles sérieuses et sincères qui étaient venues chercher une communion d'idées avec des sœurs spirituelles, une direction et un soutien pour un travail difficile, déjà entrepris isolément. Travail de dévouement, aide sociale, et plus encore élévation du niveau moral et intellectuel, en commençant par l'éducation de soi-même, pour préparer une génération de femmes et de mères plus conscientes de leur devoir et mieux aptes à le remplir.

Au cœur du programme était la conférence de Mlle Grütter, de Berne. Elle nous a apporté avec son éloquence et son enthousiasme une rare compréhension des besoins du pays. Sa conférence sur : *Les particularités psychiques de la femme et leur développement* a été une magistrale étude de psychologie comparée. Elle nous a raconté l'histoire des mouvements féministes, les diverses théories de l'infériorité de la femme, auxquelles les premières féministes opposèrent avec peu de connaissances psycho-physiologiques la théorie de l'égalité des sexes. Aujourd'hui nous reconnaissons la différence qui existe entre l'homme et la femme, et c'est au nom de ces différences, de la plus grande émotionnabilité de la femme, de sa tendance à porter son intérêt aux personnes, tandis que l'homme s'intéresse aux idées, de son altruisme, qui est un des traits caractéristiques de sa nature, que nous proclamons nécessaire sa collaboration à l'œuvre sociale. Ces mêmes différences motivent aussi le droit de vote. Certes sur ce terrain une préparation est nécessaire. Il faut combattre la défiance de soi-même, la faiblesse de volonté, que des siècles d'abaissement lui ont inculquées. Une discussion suivit la conférence. Mlle Grütter y répondit avec sa parole claire et profonde aux objections de certaines assistantes timides et aux réclamations avancées d'autres milieux.

120 personnes assistaient à la réunion du dimanche. Le samedi et le lundi, des groupes plus restreints ont travaillé à la réalisation du programme d'action. On constitua un comité central avec des sections partout où il se trouva une bonne volonté. Selon les besoins de son cercle d'activité, chacune organisera le travail. Ici on commen-

cera par le « service social », mettant à disposition des institutions hospitalières, des enfants, des malades, des forces que l'on concentrera et instruira. Là on intéressera les jeunes filles, par des réunions amicales, des causeries, des lectures, aux valeurs plus hautes de la vie.

Cette première réunion, qui deviendra, nous l'espérons, annuelle, a laissé à toutes les participantes une belle impression, grâce à son atmosphère de cordialité et de sincérité. Aujourd'hui, chacune sait qu'elle n'est pas seule et cela donne à la marche sur la route, parfois rude, du progrès, un joyeux élan. »

B. L.

D'autre part, Mlle Beeli, présidente de la Section de Davos de la Société d'Utilité publique, nous a écrit, en date du 4 décembre, pour nous annoncer la fondation dans cette ville d'une Société suffragiste qui compte vingt-six membres dès ses débuts. « Une discussion très chaude, ajoute-t-elle, a prouvé le vif intérêt porté à la question du suffrage, et a été d'autre part l'occasion d'un progrès féministe d'un autre genre : les femmes s'accoutument à oser exprimer leur opinion dans une séance publique. Nous tenons à manifester aussi notre joie de ce qu'un homme sans préjugé a adhéré à notre Société, et nous espérons que ce bon exemple sera bientôt suivi, persuadées que nous sommes que la collaboration entre hommes et femmes ne peut avoir que les plus heureux résultats. L'activité de la nouvelle Société (que nous comptons voir bientôt adhérer à l'Association suisse pour le Suffrage ! *Réd.*) sera au début la propagande et l'organisation de cours civiques. »

Ajoutons que, dans un canton voisin, celui de Glaris, une Société suffragiste est également en formation, à la suite d'une conférence de Mlle Grütter, cette vaillante pionnière de notre cause, dont les capacités ont pu être appréciées des suffragistes de langue française lors du cours de vacances de Château-d'Ex. Une trentaine de femmes et de jeunes filles se sont inscrites, et se sont donné comme tâche de mener une active propagande et de s'éclairer elles-mêmes sur le devoir de la femme de s'intéresser à la chose publique. L'assemblée constitutive de la Société aura lieu au début de janvier, et tout fait prévoir que le vent souffle en faveur du suffrage parmi les femmes de ce canton.

Les Femmes et la Chose publique

I. Chronique parlementaire fédérale

La session des Chambres fédérales du mois de décembre fut courte et incolore, contrastant assez singulièrement avec celle de novembre.

C'était une session d'organisation du travail pour l'année prochaine, d'introduction pour les 80 députés nouvellement élus et de reconstitution des différentes commissions, afin de pouvoir se livrer dès le 2 février à une activité bien préparée.

Les deux conseils siégèrent en commun le 11 décembre pour l'élection des conseillers fédéraux. La présidence de la Confédération revient à M. Motta, nouveau chef du Département politique. MM. Schulthess, Haab et Calonder sont confirmés à leur tour. Un fait à noter, c'est que la nomination de M. Calonder réunit le moins de voix, répercussion probable de son active propagande pour la Société des Nations, que le nouveau Conseil national goûte évidemment moins que l'ancien. M. Schulthess, lui, semble avoir racheté par le même fait ses péchés du temps des « pleins pouvoirs », car aucune opposition ne lui est faite du côté de la Suisse romande.

Quant aux trois places vacantes, les nominations du candidat bernois, M. Scheurer, et de M. Muzy de Fribourg n'ont pas rencontré de difficultés. Mais l'étonnement alla toujours croissant lorsqu'au 5^{me} tour de scrutin ce ne fut pas le candidat radical vaudois, M. Maillefer, mais son collègue, M. Chuard, qui se trouva être conseiller fédéral malgré lui ! Nous avons assisté à ce fait rare, mais pas unique dans l'histoire parlementaire de notre pays, que l'assemblée fédérale ose s'élever contre une décision de parti, ose élire l'homme qui seul lui paraît apte à